

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET  
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA  
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA  
MAITRISE DES EFFECTIFS

du 3 Avril 2001

Décret n° 2001-109/ MFPRAPF/DGFP/DPME-SR  
Portant intégration, nomination, titularisation à titre  
exceptionnel et versement de certains candidats dans les  
cadres des services sociaux (enseignement); en tête :  
monsieur **BALEND A Valentin**.

(régularisation)

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81-FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967, réglant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67/304 MT-DGT du 30 septembre 1967 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire, abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19,20 et 21 du décret n° 64/165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-049 du 05 mars 1991 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets financiers la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998 portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 0058/MEN/CAB/DGASG/DPAA du 11 janvier 1995 portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

**DECRETE :**

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement dans les lycées (CAPEL), obtenu à l'université Marien NGOUABI , sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1<sup>er</sup> échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1<sup>er</sup> échelon, indice 830 ACC= 1 an-et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de titularisation	Option du diplôme
1-	BALEND(A Valentin), né le 10 octobre 1965 à Kimongo-poste Gm	10 février 1996	10 février 1997	Philosophie
2-	BOUROUBOUNATH Jean Romuald, né le 05 février 1965 à Kindamba Gm	09 février 1996	09 février 1997	Histoire-géographie
3-	LOEMBA (Justin Robert), né le 05 janvier 1966 à Pointe-Noire Gm	13 février 1996	13 février 1997	Sciences Naturelles
4-	MAMPASSI (Richard), né le 04 juin 1968 à Madoungou II Gm	5 février 1996	5 février 1997	Philosophie
5-	MANYOUNDOU (Jean Jacques), né le 09 juillet 1968 à Mossendjo Gm	16 février 1996	16 février 1997	Anglais
6-	MONGO-NDZIO, né le 15 septembre 1961 à Dendaba Gm	06 février 1996	06 février 1997	Philosophie
7-	MPARY (Bernard), né le 25 septembre 1962 à Loudima Gm	30 mai 1996	30 mai 1997	Philosophie
8-	NGANTSELE (Gilbert), né le 23 juin 1968 à Kolo Gm	05 février 1996	05 février 1997	Anglais
9-	NGOULOU (Charles) Pépin, né le 17 novembre 1965 à Dolisie Gm	28 mars 1996	28 mars 1997	Sciences Naturelles
10-	NGOULOU (Jean Roger), né le 25 avril 1967 à Zanaga Gm	12 février 1996	12 février 1997	Histoire-Géographie

Gm Gm Gm Gm Gm

Handwritten signature

Handwritten mark

*Lu*

11-	MAKAYA Lazare (Dieudonné) né le 20 juillet 1965 à Kibangou <i>3m</i>	12 février 1996	12 février 1997	Histoire-Géographie
12-	LOUBASSOU- NKOUNKOU (Jules) né le 16 mai 1965 à Brazzaville <i>3m</i>	12 février 1996	12 février 1997 <i>Em</i>	Philosophie <i>Em</i>

**Article 2 :** Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, indice 850, ACC= 1 an. pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 95-50 du 03 avril 1999 susvisé.

**Article 3 :** Conformément au décret n°94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

*Em*

*Em*

*Handwritten mark*

Gm 4

**Article 4** Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.

Brazzaville, le 3 Avril 2001

*Handwritten signature*

Denis SASSOU NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique, des réformes administratives et de la promotion de la femme,

*Handwritten signature of Jeanne Dambendzet*

Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie, des finances et du budget.

*Handwritten signature of Mathias Dzon*

Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique

*Handwritten signature of Pierre Nzila*  


Pierre NZILA

**AMPLIATIONS :**

- JORC 1
- DGEP DPME 3
- MFPRAPF-SST 3
- DGB 3
- DGCF 2
- MEPSSRS 2
- DPAA 2
- INTERESSES 12
- DOSSIERS 25
- SGG/BC 2

*Handwritten mark*